



## ENQUETE PUBLIQUE

Etablissements contenant des installations ou activités classées en vertu du décret du 11 mars 1999 relatif au Permis d'environnement

Concerne la demande de la **Société Arcelor Mittal Belgium** Boulevard de l'Impératrice, 66 à 1000 Brussel 1 en vue d'obtenir le permis d'environnement de classe 2 concernant :

**Une demande d'extension avec régularisation du Permis d'environnement relatif au déversement d'eaux industrielles et domestiques dans le Hoyoux – ruisseau de 1ère catégorie.  
Rue Forges 64 à 4570 Marchin.**

Le dossier peut être consulté à l'Administration communale au Service Environnement, rue Joseph Wauters, 1A à 4570 Marchin (☎ : 085/27.04.26 – [nathalie.jasienski@marchin.be](mailto:nathalie.jasienski@marchin.be)) à partir du lundi 14/06/2021.

Le Fonctionnaire Technique du Service Public de Wallonie peut être contacté à l'adresse suivante : Service Public de Wallonie – Département de la Prévention et des Autorisations – Direction de Liège, Montagne Sainte Walburge, 2 - BAT II à 4000 Liège; ☎ : 04/224.54.11.

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à :
07/06/2021	14/06/2021	Administration communale <b>28/06/2021</b> à 11h00	Collège Communal Rue Joseph Wauters, 1A 4570 Marchin

La Bourgmestre,

Porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête chaque jour ouvrable SUR RENDEZ-VOUS : le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h00 à 12h00 et le jeudi de 13h00 à 20h00.

Le rendez-vous doit être pris avec le Service Environnement 24h à l'avance – [nathalie.jasienski@marchin.be](mailto:nathalie.jasienski@marchin.be) – Tél. 085/27.04.26 (en cas d'absence du bureau, merci de laisser votre message sur le répondeur).

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'Administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête.



A Marchin, le 04/06/2021

La Bourgmestre